RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg.

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles R. 812-4 et R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg du 21 novembre 2019.

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg :

1° Au titre des représentants de l'État :

- La directrice générale de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, ou son représentant ;
- Le secrétaire général au ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, ou son représentant ;
- La rectrice déléguée pour l'ESRI du Grand Est, ou son représentant ;
- Le président de l'Université de Strasbourg, ou son représentant ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- Mme Cécile DELOLME, directrice de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) ;
- M. Florian FABACHER, directeur de Valeaurhin - Suez Eau France ;
- Mme Sophie GALLIER, responsable méthodes, qualité, hygiène, sécurité, environnement – SARP ;

- M. Pierre HARGUINDEGUY, président de l'association « amicale des anciens élèves de l'ENGEES » ;

- M. Xavier HUMBEL, directeur technique Eau - IRH Ingénieur Conseil - Antea Group ;

- Mme Marie LAUNAY, directrice du Centre de compétences Micropolluants du land Bade-Wurtemberg à Stuttgart (KomS BW) ;

- M. Mohamed NAAIM, chef du département des sciences aquatiques – INRAE ;

- Mme Anne RIBAYROL-FLESCH, directrice du développement environnement - Groupe Pingat ;

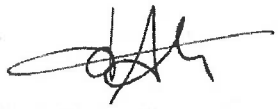
- Mme Annie VIU, inspectrice générale à la mission d'inspection générale territoriale de Toulouse.

Article 2

Le directeur de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait, le 2 Juin 2022

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Valérie BADUEL